

Avis de constitution

SOCIETE « NIANGADOU TRADING COMPANY » en abrégé « NTC »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE PRES DE L'EGLISE
UNIVERSEL SIEGE ANGRE, LOT : 4413, ILOT :346., Lot
4413, Ilot 346

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 05/08/2025, et enregistrés au CEPICI le 11/08/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NIANGADOU TRADING COMPANY

» en abrégé « NTC »

Objet :

- Importations de produits,
- Exportations générale sur les marchés africains,
- Commerce de gros et détail,
- Trading des matières premières,
- Ravitaillement maritime,
- Négoce,
- Vente de produits de la pêche,
- Industrialisation,
- Distribution des produits agricoles,
- Vente location des véhicules ,

- Et pour la réalisation de l'objet social :

- -L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- -L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou une partie des biens sociaux.
- -La prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- -La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 3,000,000 F CFA divisé en (300.0) Parts

Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 300 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE PRES DE L'EGLISE UNIVERSEL SIEGE ANGRE, LOT : 4413, ILOT :346., Lot 4413, Ilot 346

Dirigeant(s) M NIANGADOU MAMADOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-09107 du 02/09/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°53804/GTCA/RC/2025 du 02/09/2025

